



Modalités de règlement de votre facture d'eau potable

Votre facture doit être payée auprès de :

**Trésorerie de Gannat
20 Avenue Delarue
03800 GANNAT
04 70 90 02 36**

Horaires d'ouverture au public :

Matin : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00

Après-midi : mardi et jeudi de 13h00 à 16h00

Plusieurs moyens de paiement sont offerts à vous :

- Par chèque bancaire, établi à l'ordre du Trésor Public
- Par virement, sur le compte bancaire de la Trésorerie de Gannat (cf RIB sur le coupon en bas de votre facture)
- En espèce, au guichet de la Trésorerie de Gannat (limité à 300 ")
- En ligne, sur le site www.tipi.budget.gouv.fr
- Par carte bancaire, au guichet de la Trésorerie de Gannat
- Par Mandat Cash.

.....
Pour toute demande de renseignement ou réclamation sur votre facture d'eau potable, vous devez vous adresser au :

**SIVOM Sioule et Bouble
11 Rue Charles Magne
03 800 GANNAT
04 70 90 02 89**

sivomsioulebouble@orange.fr

Horaires d'ouverture au public :

Du lundi au jeudi 8h00 à 12h00 et 13h30 à 17h30

Le vendredi 16h30

**PENSEZ A VOUS MUNIR DE VOTRE FACTURE OU DE VOTRE
NUMERO ABONNE**